

SEANCE DU 02 MARS 2015

Présents : MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;
DETOURNAY Daniel, DETOURNAY Pascal, HILALI Nadya, ROBETTE Benjamin,
Echevins ;
SCHIETSE D., HOUZE M., DUMAZY F., DELCROIX M., VANUEL P., URBAIN M.,
LEGRAIN P., DE KETELE C., LESEULTRE Y., ~~BERNARD D.~~, SCHOTTE M., VICO
A., ~~LECOUTRE C.~~, QUITTELIER C., Conseillers
et N. BAUDUIN, Directrice générale.

1. Informations diverses – communications
PREND CONNAISSANCE
 - a) **De la date du prochain conseil communal : le 23.03.2015**
 - b) **Du championnat de Belgique de Jujitsu le week-end du 21-22 mars et de l'inauguration le 20.03.2015**
 - c) **Que le Ministre Colin a émis un avis favorable pour le redémarrage en 2016 l'opération de développement rural**
 - d) **Que le Ministre des Pouvoirs locaux a réformé le budget 2015 en date du 03.02.2015. Une copie de la réforme a été remise aux conseillers communaux.**
2. Budget communal 2015 – dotation à la zone de secours Wallonie Picarde – décision
17 OUI pour accorder une dotation communale d'un montant de 367.999,12 € au bénéfice du budget de la Zone de Secours de Wallonie picarde pour l'exercice 2015.
3. Programme wallon de Développement rural 2014-2020 – Mesure 19 LEADER – GAL des Plaines de l'Escaut - Plan de développement stratégique – approbation décision
17 OUI
4. Développement Rural – Convention – exécution 2012a - Travaux d'aménagement d'une maison de Village de Wez – avant projet – décision
17 OUI pour l'approbation de l'avant-projet des travaux d'aménagement d'une maison de village et d'un logement à Wez, dans le cadre du développement rural, convention – exécution 2012 A, comprenant plans et devis estimatif des travaux d'un montant de 509.226,23 € TVAC.
5. Droit de tirage 2010-2012 : Travaux d'entretien extraordinaire des rues et chemins de l'entité. Décompte des travaux – décision
17 OUI pour l'approbation du décompte des travaux reprenant les travaux supplémentaires d'un montant de 7.707,99 € TVAC, réalisé par la société Jouret Colas Belgium sa, chemin du Foubertsart 131 à 7860 LESSINES, relatifs aux travaux d'entretien extraordinaire des rues et chemins de l'entité dans le cadre du Droit de Tirage 2010-2012.
6. Aliénation d'une propriété communale – Vente avec charges du terrain rue du Marais à Hollain, 1^{ère} division – Décision
11 OUI – 6 ABSTENTIONS (6 élus IC) pour l'approbation du principe de vente d'un terrain communal bordé par les rues du Marais et de Péronnes à HOLLAIN, cadastré section B n° 422a d'une contenance de 1 ha 33 ares 81 ca, dont 1 ha 11 ares 25 ca en zone d'habitat, et partie de la parcelle B 422 d4 d'une contenance de 30 ares 66 ca, dont 20 ares 63 ca en zone à bâtir.
7. Aliénation d'une propriété communale – Vente avec charges du terrain situé à Bléharies, rue des Combattants (RN 507) et quai de l'Escaut (lieu-dit Marais de D'Espain) - 3^{ème} Division – Décision

17 OUI pour l'approbation du principe de vente du terrain située entre la rue des Combattants (RN507) et le Quai de l'Escaut (lieu dit : Marais d'Espain), cadastré section A n° 352a2,b2,x,z pour une contenance globale de 47 ares 05 ca.

8. Mise à disposition d'un GSM et prise en charges cartes ou abonnements et communications pour les membres du collège communal désignés – décision

11 OUI – 6 ABSTENTIONS (6 élus IC)

9. Personnel communal – Fonctions nécessitant la mise à disposition d'un GSM par la commune et la prise en charges cartes ou abonnements et communications téléphoniques – décision

11 OUI – 6 ABSTENTIONS (6 élus IC)

Monsieur le Bourgmestre entend ensuite les questions :

a) Madame Cindy Quittelier suggère que l'on incite le gérant de la pompe à essence de Bléharies à changer les sens de ses pompes pour plus de sécurité

b) Monsieur Michel Urbain souhaite que le Procureur du Roi soit invité au Conseil communal afin d'avoir un débat sur la sécurité.

Il manifeste son mécontentement sur le fait que le conseil a été avisé de l'immersion par la presse et s'interroge de la création de l'immersion à Taintignies, village voisin de Guignies. Il souhaite connaître les procédures de recrutement.

Il souhaite avoir plus de précisions sur la monnaie locale.

c) Madame Muriel Delcroix souhaite connaître quand va être mis en essais les aménagements de la rue de la Bize ainsi que la fin du ravel à Bléharies qui permet de rallier le chemin du halage. Elle s'interpelle sur la présence des excréments au cimetière de Velvain-Guignies.

Elle souhaite que son intervention soit acté dans l'intégralité : « Nous sommes étonnés de pas retrouver dans le PV du dernier conseil communal, l'accusation d'avoir provoqué le contrôle TVA de la RCA porté par Monsieur le Bourgmestre à l'encontre de notre groupe. De telles accusations sont graves et ne devraient être en principe pas être lancées à la légère. Il existe une commission Vie privée au sein du SPF Finances dont le rôle est de déterminer si des ingérences ont pu avoir lieu dans le traitement des dossiers, de les combattre et de les sanctionner le cas échéant. Nous invitons donc Monsieur le Bourgmestre à interroger cette Commission afin d'établir de manière certaine si l'un ou l'autre membre de notre groupe qui pourrait avoir accès aux données relatives à la RCA, ou toute autre personne dont ce n'est pas le rôle, a consulté ces données et a fait en sorte que la RCA soit contrôlée. Nous le prions ensuite de communiquer publiquement le résultat de cette enquête au conseil communal. »

Monsieur le Bourgmestre apporte les réponses :

a) Un avis de police sera demandé

b) Le Procureur du Roi viendra normalement à la rentrée. Pour l'immersion, le conseil communal a décidé de sa création et Taintignies est une école du réseau de la communauté française. Le recrutement aura lieu en mars. Il explique ensuite la monnaie locale instaurée pour la prime de naissance

c) A la rue de la Bize, le traçage va être réalisé. Pour les excréments, un panneau sera mis.

10. Approbation du procès-verbal de la séance du 26.1.2015 – décision

APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil communal du 26 janvier 2015 par 10 voix pour et 5 voix contre (M Delcroix, D.Schietse, P. Legrain, P.Vanuel et C.Deketele) et 2 abstentions (M.Urbain , M. Schotte)

HUIS CLOS

11. Ratifications des décisions du collège communal portant désignation des membres du personnel enseignant – décision.

12. Personnel enseignant – mise en disponibilité pour cause de maladie d'un membre du personnel enseignant – décision

13. Ratification d'une décision prise par le Collège Communal – désignation d'un agent constatateur des infractions environnementales A.P.E. – décision